

Direction de la Relation Usagers, Déchets et Environnement
Service Espaces Naturels et Paysagers
Tél. : 05 62 24 02 02 - Fax : 05 62 24 76 93
E.mail : espaces.naturels@sicoval.fr

Mesdames et Messieurs les Maires
des 36 communes du Sicoval

N/Réf : DE/EDM/BC/VB/2021.144

Dossier suivi par Christian NOTO (06.08.16.71.29)

Labège, le 28 janvier 2021

Objet : Compétence GEMAPI au Sicoval

Chers Collègues,

Depuis le 1er janvier 2018, le Sicoval est compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Contexte

Les lois de décentralisation (loi MAPTAM en 2014, loi NOTRe en 2015) ont confié la compétence GEMAPI aux EPCI. Cette compétence vise à mieux concilier urbanisme et prévention des inondations, et assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, sur les territoires.

2 principaux objectifs :

- la préservation et l'amélioration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la biodiversité (GEMA),
- la réduction de l'aléa, de la vulnérabilité et des risques inondation (GEPI).

Ce bloc de compétences recouvre les actions suivantes, qui correspondent aux items 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L211-7 du code de l'environnement :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

GEMAPI au Sicoval

A ce jour, le Sicoval gère 21 cours d'eau déclarés d'intérêt communautaire sur le territoire en suivant un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG).

Actuellement, les services du Sicoval étudient la mise en œuvre opérationnelle et juridique de cette compétence pour le territoire, en collaboration avec les 36 communes.

Des informations vous seront apportées ultérieurement sur l'avancée de ce projet. Un groupe opérationnel «Grand cycle de l'eau» est aujourd'hui en place, dans les instances du Sicoval, afin de vous permettre de participer à cette thématique GEMAPI.

Inventaire des cours d'eau

Parmi les étapes nécessaires à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI au Sicoval, l'inventaire des cours d'eau représente une étape clé dans la connaissance hydrographique du territoire.

Pour information, des techniciens du service Espaces Naturels et Paysagers du Sicoval démarrent une campagne de relevé terrain sur l'ensemble des cours d'eau du territoire. Cet inventaire permettra de mieux définir les problématiques des cours d'eau et les enjeux inondations.

Tél. 05 62 24 02 02 | e-mail : info@sicoval.fr

Adresse postale : Communauté d'Agglomération du Sicoval - 110, rue Marco Polo - 31670 Labège

Accueil du public :

Siège du Sicoval - 110, rue Marco Polo - 31670 Labège

Centre de L'Astel - Parc d'activités de la Balme - 31450 Belberaud

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (17h le vendredi)

**TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE**

www.sicoval.fr

Etant sur des cours d'eau non domaniaux (cours d'eau appartenant à chaque propriétaire riverain jusqu'au milieu du lit), des propriétaires riverains pourraient éventuellement poser des questions quant à la présence de techniciens terrain sur leurs parcelles.

Contact :

- Service Espaces Naturels et Paysagers : Benoît COLOTTO (benoit.colotto@sicoval.fr / 06.48.33.83.95)
 - Cellule Rivières : Guillaume FAVREAU-COMBAUD (guillaume.favreau-combaud@sicoval.fr / 06.08.92.43.33)
- Louise GUILLOU (louise.guillou@sicoval.fr / 06.08.70.43.19)

Nous vous proposons d'informer le public, en affichant le courrier en Mairie.

Nous vous remercions de votre engagement sur cette thématique.

Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à toute remarque et question à ce sujet.

Veuillez accepter, Chers Collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**Le Vice-Président Délégué aux Espaces naturels,
eaux pluviales urbaines, milieux aquatiques et
prévention des inondations,
L. FOREST**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Forest'.